Lettre d'information

LI 0669

Paris,
le mercredi 12 septembre 2018

Émetteur : DDARH / Formations – Stéphane Marchewka, Tél : 01 45 38 81 99 - Email : examenstechniciens@ucanss.fr

Objet : Examens nationaux de Techniciens Décembre 2018 - Recensement des candidats

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin-conseil régional,

Les examens nationaux de Techniciens (Gestionnaire Conseil, Conseiller Offres de Services, Technicien Agence Comptable) se dérouleront :

- écrits : les 27 et 28 novembre 2018,
- oraux : du 10 au 19 décembre 2018.

Inscription à l'examen :

Le recensement des candidats s'effectuera **jusqu'au vendredi 10 octobre 2018 inclus** (date limite d'inscription).

Les inscriptions sont à réaliser sur le site extranet de l'Ucanss : Gestion des examens.

Pour l'inscription des candidats à un examen sanctionné par un CQP (y compris CQP SAM-MO, contrôleur Allocataires et délégué de l'Assurance Maladie) ou une attestation de réussite, vous devez sélectionner la session correspondante.

Dans le cas où vous ne présentez aucun candidat, vous devez cocher la **case « néant »** dans le logiciel des examens.

Je vous remercie de veiller à la fiabilité des informations relatives à vos candidats saisies dans le logiciel Gestion des Examens. Les attestations nationales de réussite et les CQP sont en effet édités à partir des éléments que vous enregistrez dans cette base (nom, prénom et date de naissance).

Organisation des examens :

Les candidats sont répartis par **l'institut 4.10** dans les centres d'examen.

UCANSS - Union des caisses nationales de securite sociale - 6 rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil
Site Internet : http://www.ucanss.fr - Tel: 01 45 38 81 20

Un centre d'examen ne pourra être ouvert pour moins de 4 candidats, sauf accord de l'Ucanss.

L'Institut 4.10 veille à limiter les déplacements des candidats tout en maîtrisant le nombre des centres.

Les désistements devront être portés à la connaissance de l'Institut et de l'Ucanss avant la date d'expédition des épreuves, **soit le 20 novembre 2018**, afin d'éviter les envois inutiles et les frais associés.

Personne en situation de handicap :

Pour les candidats sollicitant un aménagement des conditions d'examen (accessibilité des locaux, aménagement des épreuves, temps supplémentaire, assistance d'un secrétaire...), il est nécessaire de cocher la case « personne en situation de handicap » lors de la déclaration des candidats à l'examen.

Par ailleurs, vous trouverez en annexe le calendrier des épreuves détaillé par spécialité, et les modalités de facturation.

Une aide en ligne vous est proposée. Néanmoins, si vous rencontrez des difficultés de connexion ou d'utilisation, mes collaborateurs se tiennent à votre disposition :

Email : examenstechniciens@ucanss.fr

La formation de vos personnels ne pourra être une réussite sans une forte implication et participation de votre part dans l'organisation des examens, la correction des copies et la tenue des épreuves orales.

Le jury de proclamation des résultats se tiendra le **17 janvier 2019** et les résultats seront accessible le **18 janvier 2019**, à partir de 14 heures.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin-conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.

Carole Bonvalot

Directrice du Développement et de l'Accompagnement des Ressources Humaines

Document(s) annexe(s) :

- Examens nationaux techniciens - Dates des épreuves décembre 2018

UCANSS - Union des caisses nationales de securite sociale - 6 rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil
Site Internet : http://www.ucanss.fr - Tel: 01 45 38 81 20